

BTS MAINTENANCE DES VEHICULES – en alternance

Le métier s'exerce dans les services après-vente des constructeurs ou équipementiers, les services après-vente des entreprises indépendantes, les services de maintenance des flottes de véhicules, les plateformes d'assistance...

CONDITIONS REQUISES

- **Diplôme requis** : Baccalauréat professionnel du secteur de la maintenance, baccalauréats technologique ou général.
Contrat d'apprentissage signé ou en voie de signature
- **Recrutement** :
 - 12 à 18 places en BTS MV option A « voitures particulières »
 - 8 à 12 places en BTS MV option B « véhicules de transport routier »
- **Admission** : Candidature via Parcoursup. Étude des dossiers par une commission.
- **Qualités requises** :
 - S'intéresser à la maintenance des véhicules et aux nouvelles technologies associées
 - Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet
 - Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
 - Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations
 - Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)
 - Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

FORMATION

- **Durée** : 2 ans par la voie de l'apprentissage / 35 h de cours hebdomadaires
- **Enseignement général** :
 - Culture générale et expression
 - Mathématiques
 - Sciences physiques
 - Anglais
 - Accompagnement personnalisé

- **Enseignement professionnel :**
 - Maintenance des véhicules – Organisation maintenance après-vente
 - Technologie
 - Analyse fonctionnelle et structurelle
 - Organisation de la maintenance après-vente
 - Economie Gestion
- **Hébergement :**
 - L'internat est possible pour les étudiants sous conditions particulières
 - La restauration en demi-pension est possible

ALTERNANCE

- La formation est exclusivement en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).
- 700h (20 semaines) de formation au sein du lycée et par année scolaire.
- Calendrier d'alternance et de formation élaboré par le lycée.

OBJECTIFS

Le titulaire du brevet de technicien(ne) supérieur(e) de maintenance des véhicules exerce tout ou partie des activités suivantes : effectuer un diagnostic complexe, réaliser des opérations de maintenance et de réparation complexes, organiser la maintenance, assurer la relation client.

DEBOUCHES

- Technicien(ne) supérieur(e) maintenance (VP/VTR)
- Responsable SAV (VP/VTR)
- Electronicien(ne) véhicules (VP/VTR)
- Contrôleur (se) technique automobile

POURSUITE D'ETUDES

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle dans les secteurs de la production industrielle ou de la maintenance, en classe préparatoire ATS pour entrer dans une école d'ingénieur ou en école professionnelle du commerce des réseaux de l'automobile (EPCRA).

- **Exemples de formations possibles :**
 - ✓ Commercial(e) en automobile
 - ✓ CPGE Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle
 - ✓ Licence pro maintenance et technologie : organisation de la maintenance
 - ✓ Licence pro maintenance et technologie : systèmes pluri-techniques
 - ✓ Licence pro métiers de l'industrie : conception de produits industriels
 - ✓ Licence pro métiers de l'industrie : logistique industrielle
 - ✓ Licence pro métiers de l'industrie : mécatronique, robotique
 - ✓ Licence pro organisation, management des services de l'automobile
 - ✓ Manager commercial de la distribution automobile